

ACCIDENT

survenu au ballon immatriculé F-GTYT

Evénement :	atterrissage manqué.
Cause identifiée :	mauvaise perception visuelle du point d'atterrissage.

Conséquences et dommages : enveloppe du ballon légèrement brûlée, fils des lignes électriques et téléphoniques sectionnés.

Aéronef : ballon, enveloppe Cameron N 90, nacelle Raven-Europe.

Date et heure : dimanche 8 novembre 1998 à 09 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : Vellèches (86).

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote + 3.

Titres et expérience : pilote 37 ans, BL de juillet 1994, 229 heures de vol et 284 ascensions dont 9 heures 35 et 3 ascensions dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 160° à 200°/ 08 à 10 kt, rafales à 15 kt, visibilité supérieure à 10 km, OVC à 5000 pieds, température 8 °C.

Circonstances

Le pilote avait prévu d'effectuer un vol au départ de Chatellereault. Il a appelé par téléphone le service de prévision météorologique aéronautique de Bordeaux Mérignac.

Le pilote indique qu'après une demi-heure de vol, il a décidé de se poser à cause d'une aggravation des conditions météorologiques. Il a alors choisi ce qu'il croyait être un chemin pour se poser et a débuté la descente. Le chemin pris pour objectif de l'atterrissage était en fait un fossé de plus de trois mètres de large et de deux mètres de profondeur. Le pilote avait été trompé par la vision oblique qu'il avait du fossé au moment de la prise de décision. Il n'a pas pu empêcher la nacelle de heurter la rive du fossé.

Le pilote et deux des trois passagers ont été éjectés. Le ballon ainsi délesté s'est à nouveau élevé dans les airs. Le pilote a tenté en vain de le rattraper tout en criant au passager resté à bord de tirer sur la commande de la soupape d'ouverture du sommet du ballon.

L'action sur cette commande a fait descendre le ballon. Mais, avant qu'il s'immobilise contre un talus bordant une route, son enveloppe a sectionné une ligne électrique de 20000 volts puis les câbles supportant la nacelle ont sectionné une ligne téléphonique.